

SM le Roi prononce un discours à l'ouverture de la 1-ère session de la 3-ème année législative de la 10-ème législature 12/10/2018

12/10/2018

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a prononcé vendredi un discours devant les membres des deux Chambres du Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1-ère session de la 3-ème année législative de la 10-ème législature, dont voici le texte intégral :

“Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,.

C'est un plaisir et une fierté sans cesse renouvelés de retrouver les représentants de la Nation que vous êtes, à ce rendez-vous constitutionnel annuel.

De manière spécifique, cette année législative s'amorce à un moment où “responsabilité et travail sérieux” sont érigés en mots d'ordre.

L'exécution des orientations et des mesures, notamment énoncées dans le Discours du Trône et celui de l'Anniversaire du 20 Août, nécessite une mobilisation générale et un travail collectif. Elle appelle chacun à assumer pleinement le rôle qui lui incombe, dans le respect des différences d'appréciation et des convictions des uns et des autres.

Que vous releviez de la majorité ou de l'opposition parlementaire, vous avez, plus spécifiquement, la noble et lourde charge de prendre part activement à la dynamique de réforme que connaît notre pays.

Au sein de cette honorable institution, vous formez une seule et même famille, soudée et cohérente. Rien ne vous différencie, comme en témoigne, par-delà la diversité de vos affiliations partisans et de vos appartenances sociales, la tenue marocaine uniforme que vous portez. Car, en définitive, pour tous, il y a un seul intérêt national et les mêmes défis. Pour tous, ce qui importe par-dessus tout, c'est le produit de votre effort collégial.

Nous sommes soucieux d'accompagner les formations politiques, par une incitation à rénover leurs méthodes de travail dans le but de rehausser la performance des partis et, in fine, d'améliorer la qualité des législations et des politiques publiques.

A cet effet, Nous appelons à une augmentation du soutien public accordé aux partis, en veillant à ce qu'ils en allouent une fraction aux compétences qu'ils mobilisent pour des missions de réflexion, d'analyse et d'innovation.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,.

La mobilisation nationale et le travail collectif demandent un climat sain et une solidarité renforcée entre les différentes franges de la société.

C'est précisément à cela que Nous nous employons par l'adoption de réformes, de mesures économiques et sociales visant à améliorer les conditions du vivre-ensemble en faveur de tous les Marocains et à réduire les inégalités sociales et spatiales.

Par la volonté de Dieu, le Maroc restera une terre où prévalent la solidarité et la cohésion au sein de chaque famille, à l'intérieur de chaque quartier, et, au-delà, à l'échelle de toute une société.

Dans les médinas, par exemple, les façades et les portes extérieures des maisons offrent depuis toujours le même aspect. Cette uniformité affichée au-dehors ne renseigne guère sur les différences de niveau de vie des familles qui y résident, si bien que pour s'en rendre compte, il faut carrément s'introduire à l'intérieur.

Les liens d'unité et de cohésion entre les Marocains ne se limitent pas à l'aspect extérieur. Ils puisent, au-delà, dans les valeurs de fraternité et de concorde, si profondément enracinées dans les cœurs, et dans l'esprit de solidarité qui les unit dans les heures fastes comme dans les épreuves difficiles.

Nous veillons à raffermir ces liens indéfectibles qui unissent les Marocains depuis toujours. Pour cela, Nous nous attachons à adopter des politiques sociales efficaces, à faciliter et encourager toute initiative solidaire, à quelque niveau que ce soit.

A cet effet, Nous appelons à une simplification des procédures susceptibles d'encourager les différentes formes de dons, d'actions bénévoles et d'œuvres caritatives et d'appuyer initiatives sociales et entreprises citoyennes.

Il convient aussi de mettre en place de nouveaux mécanismes susceptibles de renforcer la contribution du secteur privé dans la promotion du Social, et de l'inciter à prendre une part active dans l'amélioration des prestations offertes aux citoyens.

Cette contribution doit se faire aussi bien dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises qu'à travers le lancement de Partenariats Public-Privé dans le domaine social.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Nos importantes orientations ayant trait aux questions de l'emploi, de l'enseignement, de la formation professionnelle, du service militaire sont destinées à améliorer les conditions de vie des citoyens en général et des jeunes en particulier, à les mettre en capacité de servir leur patrie.

En effet, le service militaire renforce le sentiment d'appartenance nationale.

Il permet aussi de bénéficier d'une formation et d'un entraînement qui offrent des opportunités d'insertion socio-professionnelle aux conscrits capables de faire valoir leurs compétences, leur sens de l'engagement et des responsabilités.

A cet égard, il faut souligner que tous les Marocains concernés par le service militaire, sans exception, sont égaux en la matière et ce, indépendamment de leur classe sociale, de leurs diplômes et de leur niveau d'instruction.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Parce que la promotion de l'emploi des jeunes est placée au cœur de Nos préoccupations, Nous estimons que de nombreux domaines peuvent contribuer à créer un plus grand nombre d'opportunités d'emploi.

A cet égard, la formation professionnelle constitue un levier essentiel, à la condition, toutefois, qu'elle fasse l'objet de toute l'attention requise, et qu'un contenu et un statut nouveaux lui soient accordés en tant que filière prometteuse.

Pour cela, il convient de tendre de nouvelles passerelles entre la formation professionnelle et l'enseignement général en veillant à les articuler dans le cadre d'un système harmonisé et cohérent, où formations théoriques et stages pratiques en entreprise se complètent et s'équilibrent.

Outre la formation professionnelle érigée en levier d'insertion dans la vie active, le secteur agricole peut être un pourvoyeur d'emplois plus performant et un instrument plus efficace pour assurer de meilleures conditions de vie et d'établissement en milieu rural.

Voilà pourquoi Nous appelons à une consolidation des acquis réalisés dans le domaine agricole et à la création de nouvelles activités génératrices d'emplois et de revenus, notamment en faveur des jeunes en milieu rural.

Notre finalité est de favoriser l'émergence d'une classe moyenne agricole, d'en consolider l'ossature pour qu'en définitive, elle puisse exercer sa double vocation de facteur d'équilibre et de levier de développement socio-économique, à l'image de la classe moyenne urbaine et du rôle clé qui lui est dévolu.

Nous avons conscience du morcellement croissant des terres agricoles et de son corollaire immédiat : la faible productivité. Nous savons aussi que l'attachement des jeunes à la valorisation de leur terre reste tributaire des opportunités d'emploi qui leur sont offertes.

Aussi, Nous orientons le gouvernement pour qu'il mette au point des dispositifs innovants, propres à inciter les agriculteurs à adhérer davantage à des coopératives et groupements agricoles productifs, à suivre des formations en matière agricole.

Parallèlement, Nous appelons à ce que soit renforcé et facilité l'accès des investisseurs au foncier, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises. Outre le relèvement des niveaux de production et de rentabilité, cette mesure est de nature à favoriser la création d'emplois, à préserver la vocation agricole des terres concernées.

Par ailleurs, une réflexion doit être engagée sur les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour rendre justice aux petits agriculteurs, particulièrement en ce qui concerne la commercialisation de leurs produits, et la lutte vigoureuse contre les spéculations et la multiplication des intermédiaires.

D'un autre côté, la mobilisation des terres agricoles appartenant aux collectivités ethniques pour la réalisation de projets d'investissement agricole, constitue un levier fort pour améliorer globalement le niveau de vie socio-économique, et plus particulièrement celui des ayants droits.

Une telle mesure permettrait de mobiliser pas moins d'un million d'hectares supplémentaires de ces terres.

Ainsi, à l'instar de ce qui a été fait en matière d'appropriation des terres collectives situées dans les périmètres irrigués, il est désormais indispensable d'instituer les dispositifs juridiques et

administratifs adéquats pour étendre le champ d'application du processus d'appropriation à certaines terres bour (non irriguées), et ce, dans l'intérêt bien compris des ayants droits.

Cette opération doit répondre à des critères bien définis alliant, d'une part, l'exigence de garantir la réalisation effective des projets et, d'autre part, la nécessité de circonscrire la fragmentation excessive des exploitations agricoles et d'assurer l'accompagnement technique et financier requis.

Dans la même visée de promotion de l'emploi, Nous appelons à examiner la possibilité que certains secteurs et professions, non autorisés actuellement aux étrangers, comme la santé, soient ouverts à des initiatives de qualité et à des compétences de niveau mondial, à condition qu'elles contribuent à un transfert de savoir-faire au pays et à la création d'emplois adaptés aux potentialités de la jeunesse marocaine.

Cette orientation est corroborée par l'intérêt croissant à investir dans notre pays, manifesté par bon nombre de cliniques et d'institutions hospitalières mondiales, réputées pôles d'excellence.

Au terme de leur formation à l'étranger, certains étudiants préfèrent rester sur place, attirés par les avantages alléchants qui leur sont offerts. A cet égard, l'initiative que Nous proposons est de nature à créer les conditions favorables pour amener les compétences marocaines à rentrer travailler au pays et y donner le meilleur d'elles-mêmes. Elle favorisera aussi une concurrence saine et positive qui aura pour effet, à terme, d'améliorer la qualité des prestations.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,.

De cette tribune, J'ai appelé l'année dernière à une réévaluation du modèle de développement national et à l'élaboration d'une nouvelle approche, centrée sur la satisfaction des besoins des citoyens, apte à réduire les disparités et les inégalités existantes, à instaurer la justice sociale et territoriale, à suivre, en les intégrant, les évolutions de l'environnement national et international.

Dans le prolongement de cet appel, certaines institutions et instances concernées, ainsi qu'un nombre d'acteurs et de compétences au niveau national, ont pris la louable initiative de préparer des contributions et d'élaborer des études en la matière.

Pour Notre part, Nous nous sommes attaché, à travers les initiatives et les réformes lancées par Nos soins, cette année, à poser des jalons et à tracer des lignes directrices.

Nous avons également imprimé un nouveau souffle en mettant notamment l'accent sur les questions d'extrême urgence et, qui plus est, jouissent d'un consensus national, comme l'éducation et la formation, l'emploi et les problématiques de la jeunesse, ainsi que les programmes de soutien et de protection sociale.

Il est dans l'ordre des choses qu'un temps suffisant soit consacré à la réflexion et au dialogue autour de cette question, au reste, cruciale pour le devenir du Maroc.

Néanmoins, Nous estimons que cet important chantier a atteint un stade de maturité tel qu'il convient d'activer la présentation des différentes contributions dans le courant des trois prochains mois.

A cet égard, Nous avons décidé de confier à une commission ad hoc la responsabilité de collecter, d'agencer et de structurer les contributions et d'en élaborer les conclusions et ce, dans le cadre d'une vision à portée stratégique, globale et intégrée.

La commission devra soumettre à Notre Haute Appréciation le projet du nouveau modèle de développement, en spécifiant les objectifs fixés, les leviers de changement proposés et les mécanismes de mise en œuvre retenus.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,.

Notre pays fait face à des enjeux et à des défis multiples et imbriqués les uns dans les autres. Pour les relever, l'attentisme et les calculs étriqués ne sont guère permis.

En effet, le Maroc doit s'affirmer comme un pays d'opportunités et non d'opportunistes. Quel qu'il soit, chaque citoyen marocain doit jouir des mêmes chances pour servir son pays et être sur un pied d'égalité avec ses compatriotes pour tirer profit des richesses nationales et des occasions d'épanouissement et d'ascension sociale.

A vrai dire, le Maroc a besoin, aujourd'hui plus que jamais, de vrais patriotes, mus par la seule volonté de défendre les intérêts de leur pays, de leurs concitoyens, exclusivement préoccupés par le souci de rassembler les Marocains et non de les diviser. Le Maroc a aussi besoin d'hommes d'Etat sincères et engagés à assumer avec abnégation les responsabilités qui leur incombent.

Soyez, que Dieu vous garde, à la hauteur des enjeux actuels, en manifestant un patriotisme sincère, une réelle volonté de mobilisation générale, un souci constant de placer les intérêts de la patrie et des citoyens au-dessus de toute considération.

Dieu a dit : « Seigneur, Tu sais ce que nous dissimulons et ce que nous montrons. Pour Dieu, il n'y a rien de caché dans les Cieux et sur Terre. » Véridique est la Parole de Dieu.

Wassalamou alaykoum warahmatou Allah wabarakatouh”.